

COMMUNIQUE DE PRESSE Bruxelles, 16.03.2013



Néonicotinoides: Qu'attend l'Europe pour ouvrir les yeux et bannir ces pesticides dangeureux pour l'environnement?

Les États membres de l'Union européenne ont manqué ce 15 mars de suspendre l'utilisation de trois insecticides largement utilisés en Europe et reconnus comme influençant la perte des abeilles. Treize États membres ont voté en faveur de la proposition de la Commission, c'est à dire pour l'interdiction des trois néonicotinoïdes : l'imidaclopride, la clothianidine et le thiaméthoxame. Malheureusement, 5 États membres se sont abstenus et 9 se sont opposés à la proposition, relançant ainsi une période de négociation. En attendant, ces pesticides continuent sur le marché. La Coordination Apicole Européenne est extrêmement déçue par le résultat du vote.

Qu'attend l'Europe pour prendre des mesures contre ces pesticides qui tuent nos abeilles? La législation européenne dit que des pesticides peuvent être retirés du marché si la science montre qu'ils ont des effets inacceptables sur les abeilles, la biodiversité et l'écosystème¹.

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et les experts scientifiques de la DG Santé et Consommateurs ont reconnu un risque élevé des insecticides néonicotinoïdes sur les abeilles sur base de preuves scientifiques². Pourtant, l'Europe ne parvient pas à bouger et prendre des mesures de suspension de ces pesticides. Cela nous pousse à dire que 14 États membres s'appuient davantage sur les arguments avancés par l'industrie des pesticides que par ceux avancés par les experts scientifiques de la Commission.

Une période de négociations redémarre donc entre la Commission et les Etats membres. La proposition de la Commission, rejetée ce 15 mars, consistait à bannir des utilisations spécifiques de néonicotinonides, pour une période de deux ans. Compte tenu de la longue persistance de ces pesticides dans l'environnement (jusqu'à 19 ans pour la clothianidine³), leur large diffusion dans l'environnement et leur forte toxicité pour les abeilles (plus de 7.000 fois supérieure à celle du DDT), cette proposition n'était déjà pas jugée idéale par les apiculteurs, mais allait dans le bon sens. Actuellement, les apiculteurs s'inquiètent de voir le processus de négociation aboutir à une prise de décision politique faible.

La Coordination Apicole Européenne souhaite que les décisions politiques européennes soient prises, sur base de piliers européennes majeurs, c'est à dire sur base du principe de précaution et des jugements fondés sur base scientifiques.

Pour plus d'informations veuillez contacter: Francesco Panella, porte-parole pour la Coordination Apicole Européenne,

Tel: +32 10 47 16 34, coeur@bee-life.eu - www.bee-life.eu

¹ Regulation (EC) 1107/2009 OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 21 October 2009 concerning the placing of plant protection products on the market and repealing Council Directives 79/117/EEC and 91/414/EEC

Conclusion on the peer review of the pesticide risk assessement for bees for the active substance clothianidin, imidacloprid, thiamethoxam - EFSA (2013)
http://www.efsa.europa.eu/en/press/news/130116.htm?utm_source=homepage&utm_medium=infocus&utm_campaign=bee_health

³ Rexrode M, Barrett M, Ellis J, Gabe P, VaughanA, Felkel J, Melendez J: EFED risk assessment for the seed treatment of clothianidin 600FS on corn and canola. United States Environmental Protection Agency, 20 February 2003.